

P R O C È S - V E R B A L

Procès-verbal de la troisième rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès de l'année 2015, tenue à la Coop santé de Saint-Étienne-des-Grès, 190, Saint-Honoré, Saint-Étienne-des-Grès (Québec), le 25 août 2015 à 19 h.

Sont présents : M. François Béland – Citoyen
M. Jacques Groleau – Citoyen
M. Jean-Yves Guimond – Collecte Pro
M. Robert Landry – Maire de Saint-Étienne-des-Grès
M. Réal Pellerin – Citoyen
M. Patrick Simard – Conseil régional de l'environnement Mauricie

Est absent : M. Claude Boulanger – MRC Maskinongé
M. Pierre Milette – Citoyen
M. Daniel Pépin – Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

*Note au lecteur : les encadrés indiquent qu'une ou des actions doivent être réalisées.

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Formant quorum, le président, M. Jacques Groleau, souhaite la bienvenue aux membres du comité de vigilance et les remercie de leur présence.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Groleau fait la lecture à voix haute de l'ordre du jour.

Il est convenu d'ajouter les points « Rencontre avec M. David Heurtel, ministre du MDDELCC » au point Varia.

(CV-STEDG-25-08-15-1)

Il est proposé par M. Réal Pellerin et appuyé par M. Robert Landry d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

- 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum;*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 mai 2015;*
- 4. Suivi du procès-verbal du 12 mai 2015;*
- 5. Assemblée générale du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès;*
- 6. Avis de non-conformité;*
- 7. Plaintes (odeur et bruit) :*

8. *Suivi du dossier des odeurs;*
9. *Relevés d'arpenteur;*
10. *Suivi du projet d'optimisation des cellules d'enfouissement du site de Saint-Étienne-des-Grès;*
11. *Suivi de l'arrivée des matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès;*
12. *Suivi environnemental du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès;*
13. *Varia;*
 - *Rencontre avec M. David Heurtel, ministre du MDDELCC;*
14. *Date et lieu de la prochaine réunion;*
15. *Levée de la réunion.*

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 12 MAI 2015

M. Groleau invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre du 12 mai 2015 et à lui faire part de leurs commentaires.

(CV-STEDG-25-08-15-II)

Il est proposé par M. Jean-Yves Guimond et appuyé par M. François Béland d'adopter le procès-verbal du 12 mai 2015.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2015

- a. Il est convenu que toutes les correspondances envoyées dernièrement par le Comité de vigilance soient envoyées aux membres.
- b. Le Comité de vigilance déplore le fait que le MDDELCC n'ait pas répondu aux questions et demandes qui lui ont été formulées dans la dernière lettre que le Comité de vigilance lui a fait parvenir.
- c. Le président mentionne qu'il a reçu un accusé réception pour la lettre envoyée au ministre du MDDELCC au sujet des inquiétudes du Comité de vigilance. Il a également reçu un accusé réception de la lettre envoyée à la direction régionale du MDDELCC.

5. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

- a. Les dates du mercredi 4 novembre ou du mardi 10 novembre sont identifiées comme dates potentielles pour cette rencontre. M. Robert Landry vérifiera la disponibilité de la salle communautaire de Saint-Étienne-des-Grès pour ces dates. Les invitations devraient être envoyées environ 3 semaines avant la date retenue.
- b. M. Robert Landry se porte volontaire pour présider cette rencontre.
- c. La sécurité civile, le comité de citoyen de Saint-Étienne-des-Grès et le service des loisirs sont identifiés comme groupes qui devraient être invités à cette rencontre.

6. AVIS DE NON-CONFORMITÉ

- a. Puisque le représentant de l'exploitant est absent, il n'y a aucune information de disponible.

7. PLAINTES (ODEUR ET BRUIT)

- a. Puisque le représentant de l'exploitant est absent, il n'y a aucune information de disponible.

8. SUIVI DU DOSSIER DES ODEURS

- a. Puisque le représentant de l'exploitant est absent, il n'y a aucune information de disponible.

9. RELEVÉS D'ARPENTEUR

- a. Puisque le représentant de l'exploitant est absent, il n'y a aucune information de disponible.

10. SUIVI DU PROJET D'OPTIMISATION DES CELLULES D'ENFOUISSEMENT DU SITE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

- a. Puisque le représentant de l'exploitant est absent, il n'y a aucune information de disponible.

11. SUIVI DE L'ARRIVÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

- a. Puisque le représentant de l'exploitant est absent, il n'y a aucune information de disponible.

12. SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

- a. Puisque le représentant de l'exploitant est absent, il n'y a aucune information de disponible.

13. VARIA

- a. M. Groleau mentionne qu'il a rencontré le 18 août dernier, en compagnie des représentants de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès et du Comité de citoyen de Saint-Étienne-des-Grès, M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. La rencontre a permis aux représentants d'exprimer leurs inquiétudes au ministre.
- b. Une lettre conjointe de la municipalité, du comité de citoyens et du comité de vigilance sera envoyée au ministre du MDDELCC en suivi à la rencontre du 18 août 2015.
- c. Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès déplore l'absence d'un représentant du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du représentant de la RGMRM à la présente rencontre.

14. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Il est convenu que la prochaine rencontre sera déterminée suite à l'assemblée générale du Comité de vigilance.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

NON ADOPTÉ

Patrick Simard

Patrick Simard, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement
technique de St-Étienne-des-Grès